



Nîmes, le 16 janvier 2018

Madame, Monsieur,

Vous êtes plus de 2600 assistant(e)s maternel(le) dans le Département du GARD, vous accueillez à votre domicile des jeunes enfants. Vous êtes un mode d'accueil à part entière, trop souvent isolés dans votre profession et seul face à votre employeur. Le syndicat CGT décide par ce courrier de venir à votre rencontre.

Nous sommes sollicités très souvent par des assistants maternels par rapport à leurs agréments, des litiges entre eux et leurs employeurs, pour des informations sur leurs droits. Ces différentes rencontres ont mis en évidence un réel besoin de connaître vos droits.

Notre Syndicat par l'intermédiaire de vos représentants, Mesdames Jasmine Djahnit et Aïcha Messeleka, vous représentent déjà depuis les dernières élections en 2017 en Commission Consultative Paritaire Départementale. Vos représentants CGT défendent et accompagnent les assistants maternels et familiaux lors de suspension, retrait d'agrément et sont consultés sur le programme annuel de la formation.

La CGT vous propose deux rencontres d'informations selon vos disponibilités et votre domicile. Vous pouvez participer à celle que vous voulez :

- Soit à Nîmes, le samedi 9 février 2019 de 9 h à 12 h à l'Union Locale 1300 Avenue Georges Dayan (quartier St Cézaire)
- Soit à Alès le samedi 16 février 2019 de 9 h à 12 h Bourse du Travail 7 Place Georges Dupuy (salle n°1).

Cette réunion sera l'occasion de faire connaissance entre vous et avec nous. Ainsi que d'échanger sur vos conditions de travail, de vous donner des informations sur vos droits de salariés.

Dans l'attente de vous rencontrer.

Cordialement.

Le syndicat CGT.